



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIO de Bourg en Bresse
34 Rue du général Delestraint - 01000 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 21 34 08
Fax : 04 74 21 11 86
Site Internet : <http://bourg.cio.ac-lyon.fr/spip/>



Terminales Générales et Technologiques

CIO de Bourg en Bresse Janvier 2025

PARCOURSUP =

Plateforme nationale de préinscription en 1^{ère} année de l'enseignement supérieur en France.

Une démarche simplifiée : 1 site, 1 dossier, 1 calendrier

- **Consulter l'offre de formation post-bac : possibilité de définir des favoris et comparer des formations**
 - **Formuler des vœux pour les formations**
 - **Recevoir, après l'examen des candidatures par les formations, des propositions d'admission et choisir**
-

**Ce sont les formations qui évaluent
les candidatures**

Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse de votre candidature

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche. **Parcoursup n'analyse aucune candidature.** Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort.

Aucun algorithme de Parcoursup ne décide de votre affectation

Après analyse des candidatures, **les formations transmettent un classement** qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir du 2 juin 2025.

Chaque candidat choisit en fonction des propositions d'admission qu'il reçoit, à partir du 2 juin 2025.

Parcoursup garantit à chaque candidat la liberté de choix, la possibilité de garder des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et d'avoir le dernier mot.

Formations hors Parcoursup

- ➔ La très grande majorité des établissements d'enseignement supérieur est proposée dans **Parcoursup.gouv.fr** : formation sous statut étudiant et en apprentissage
- ➔ Certaines formations sont proposées hors **Parcoursup.gouv.fr**

Les formations hors parcoursup.gouv.fr

- Certaines écoles supérieures d'art
- Certaines écoles de commerce
- Certaines écoles d'ingénieurs
- Certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, notariat, transport, secrétariat ...

Pour s'inscrire dans ces formations :

- > **contacter directement ces établissements**
- > **vérifier les modalités d'admission**



Attention soyez vigilant, consultez la brochure les bons réflexes **sur le Padlet et sur le site de Parcoursup**

Conseils avant de saisir ses vœux

- Lire la ou les fiches formation des formations envisagées :
 - Avec une attention particulière pour la rubrique « comprendre les critères d'analyse des candidatures ».
- Participer aux **portes ouvertes** pour s'informer
- **Ne pas se limiter à un seul vœu**
- **Ne pas attendre la dernière minute** pour s'emparer de l'outil Parcoursup
- Choisir des formations en cohérence avec le bac préparé
- Evaluer la **faisabilité** : coût des formations, transport, logement...

Éléments importants pour l'inscription

- ➔ **Avoir une adresse mail valide et régulièrement consultée.** Un message a déjà été envoyé à chaque lycéen sur la boîte mail enregistrée au lycée pour activer leur compte.
- ➔ Un Identifiant National Elève (INE) est nécessaire.
- ➔ Possibilité de renseigner les coordonnées d'un parent (pour recevoir également les alertes y compris au moment des propositions).
- ➔ **Conserver le numéro de dossier et mot de passe.**

2

15 janvier 2025 > 13 mars 2025 > 2 avril 2025
Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 15 JANVIER AU 13 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à **10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Judi 13 mars 2025 : dernier jour pour formuler mes vœux.

FÉVRIER - MARS

*2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des vidéos **tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

MERCREDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.





Mercredi 18 décembre 2024

Ouverture de la carte des formations 2025 →

Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

Je m'inscris et je formule mes vœux →



Calendrier Parcoursup 2025

Retrouvez les trois grandes étapes de Parcoursup et les dates importantes de la phase d'admission

Rendez-vous à partir du mercredi 18 décembre pour découvrir la carte des formations 2025 !

[Voir le calendrier](#)

Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Découvrez des formations

Retenez vos favoris pour garder la mémoire de vos recherches

Comparer les formations entre elles pour faire le choix qui vous convient

Recherche par mots clés

Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... ?

Zone géographique ?

Ex: BTS droit

Ex: Lyon

Rechercher

Favori

Résultats de la recherche

Comparateur de formation

Types d'établissement

- Publics (2)
- Privés en contrat avec l'Etat (1)
- Privés sans contrat avec l'Etat (0)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (2)
- Formations hors apprentissage (1)

Types de formation

- BTS - BTSA - BTSM (3)

Aménagements

Autres

Public

Lycée Joseph-Marie Carriat - GRETA
CFA DE L'AIN (Bourg-en-Bresse - 01)

BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en
apprentissage

Voir la formation

Ajouter au comparateur ?

Public

Lycée Joseph-Marie Carriat (Bourg-en-
Bresse - 01)

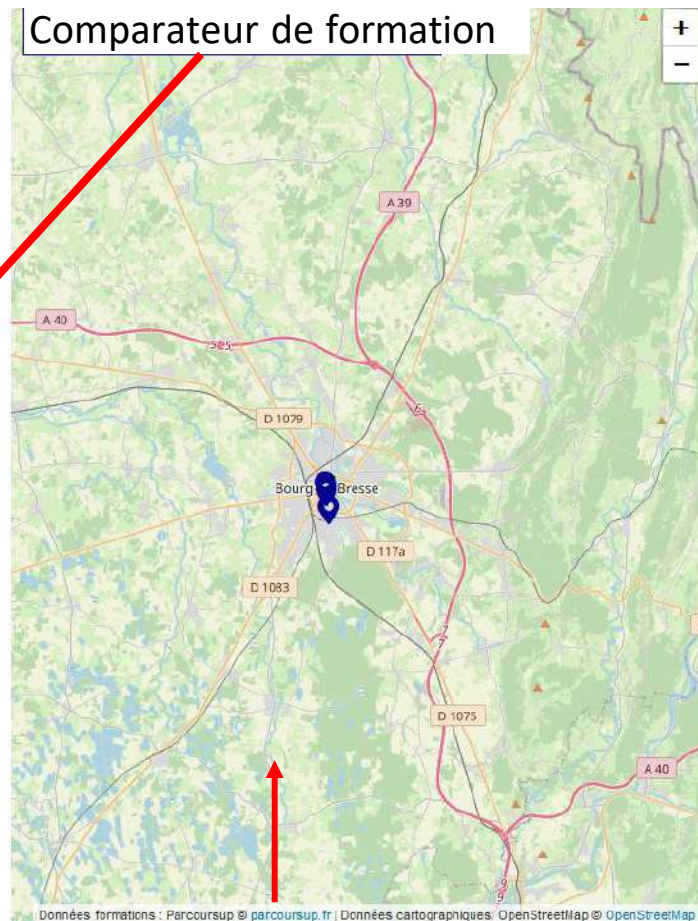
BTS - Services - Management Commercial Opérationnel

Voir la formation

Ajouter au comparateur ?

Formations similaires

+



Recherche par filtres

Accès à la fiche formation

Localisation
géographique

Présentation des formations sur Parcoursup

Nouveauté 2025 : → **Carte d'identité de la formation** en haut sur chaque fiche formation

IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges
D.E Infirmier

ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION
FORMATION SÉLECTIVE FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME D'ÉTAT CONTRÔLE

IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)

Autres formations accessibles :
IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (1)

Partager la page

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures
- Consulter les modalités de candidature
- Visualiser les chiffres d'accès à la formation
- Poursuivre ses études et connaître les débouchés
- Contacter et échanger avec l'établissement

Nouveauté 2025 : sur le site parcoursup.gouv.fr (espace Ressources) un livret « **les bons réflexes** » aide lycéens et parents à se repérer pour choisir un établissement de formation



☞ **Vérifier en un clin d'œil :** le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'Etat ou sans contrat avec l'Etat), le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil, le label MESR ou encore l'éligibilité aux bourses

☞ On retrouve aussi aisément sur Parcoursup l'information sur les **frais de scolarité**, le **règlement de la CVEC**

Les rubriques



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidatures



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés professionnels



Contacter et échanger avec l'établissement



Lycée Joseph-Marie Carriat (Bourg-en-Bresse - 01) BTS - Production - Conception de produits industriels

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

13 PLACES EN 2025



BTS CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Partager la page



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidature



Visualiser les
chiffres d'accès à la
formation



Poursuivre ses
études et connaître
les débouchés



Contacter et
échanger avec
l'établissement

Présentation de la formation

Le BTS CPI mène vers les métiers de la conception et de la définition des ensembles mécaniques. Son titulaire travaille en collaboration avec des spécialistes de plusieurs champs industriels. Il est lui-même spécialiste de la conception détaillée des produits.

Ce BTS est couplé avec le BTS CPRP afin de faciliter le travail collaboratif nécessaire entre les étudiants des 2 formations. Les cours d'enseignement général se font en commun ainsi que certains modules technologiques. Les formations professionnelles sont différenciées (sauf pour la partie "projet collaboratif") mais se situent dans les mêmes locaux.

A savoir

Journée Portes Ouvertes 29/03/2025

→ de 08:30 à 12:30

→ En Présentiel

Exemple de
fiche de
présentation
des
formations



Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	70 %
	Méthodes de travail	20 %
	Savoir-être	5 %
	Motivation	3 %
	Engagement et activités	2 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?
Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français, HG et Philosophie

Éléments évalués :

Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral), Notes de première et terminale dans les matières indiquées.

ESSENTIEL ●●●●

>> une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique **Conseils** pour faire passer des messages aux candidats

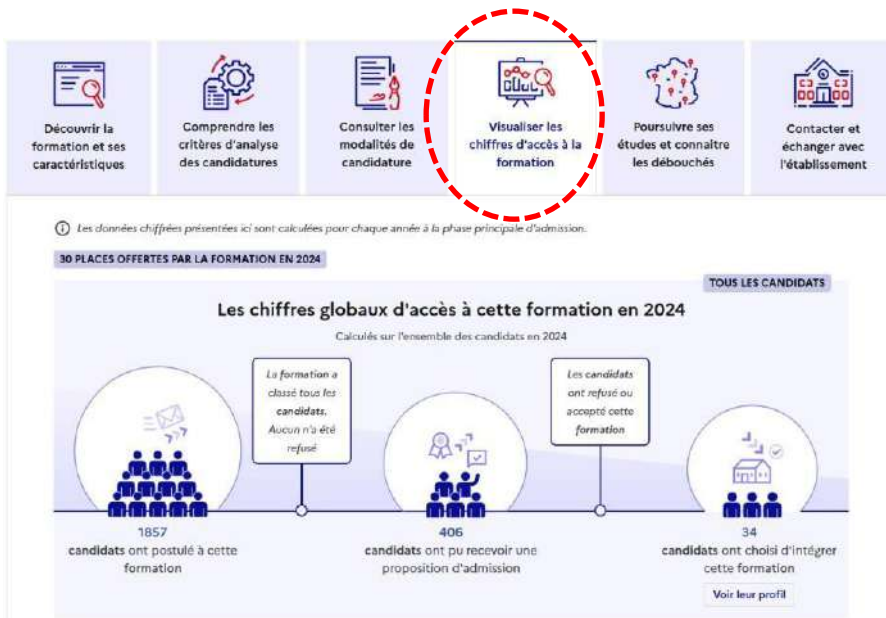
Nouveauté en 2025 :

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus nombreux (19 000) et plus riches en données

Nouveauté 2025 : Des données plus claires, plus riches, plus utiles

>> des chiffres globaux d'accès à la formation calculés à la fin de la phase principale 2024

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : générale, technologique, professionnelle



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

>> **consultez notre vidéo** dans l'espace *Ressources* de parcoursup.gouv.fr

Nouveauté 2025 : informer mieux sur l'insertion professionnelle des étudiants

>> une rubrique dédiée à l'information sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants

>> l'information sur la réussite (statistiques du SIES)

>> **Nouveautés 2025** : plus de 75 % des formations couvertes par les statistiques d'insertion

- Licences générales
- BTS agricoles
- Écoles d'ingénieur, de commerce et de management

A venir : des données sur le salaire indicatif net/mois observé à l'échelle nationale un an après la sortie des études

The screenshot shows the Parcoursup interface with several navigation tabs: 'Découvrir la formation et ses caractéristiques', 'Comprendre les critères d'analyse des candidatures', 'Consulter les modalités de candidature', 'Visualiser les chiffres d'accès à la formation', 'Poursuivre ses études et connaître les débouchés' (highlighted with a red dashed circle), and 'Contacter et échanger avec l'établissement'.

Poursuite d'études
Licences professionnelles variées, titre professionnel Gestion d'un établissement touristique (certification niveau 5)

Débouchés professionnels
Objectifs du BTS Tourisme
Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de répondre aux exigences des nombreux métiers de ce secteur d'activité, aussi bien les métiers en rapport direct avec les touristes individuels ou collectifs que les emplois en lien avec les professionnels des prestations touristiques. Les futurs diplômés de BTS Tourisme seront ainsi en mesure de :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- créer et promouvoir des produits touristiques ;
- accueillir et accompagner des touristes ;
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

Insertion professionnelle des étudiants
Avenir des élèves en sortie du BTS :
Tourisme

46% sont en emploi Tout secteur d'activité confondu en emploi salarié privé et public.	41% poursuivent leur formation En poursuite d'études, redoublement, changement de filière.	13% réalisent en autre parcours En recherche d'emploi, en auto-entreprise, à l'étranger, etc...
---	---	--

La réussite des étudiants

- Taux de passage en 2ème année ⓘ
Taux : 86,6 tous bacs confondus
- Taux de réussite en 2 ou 3 ans ⓘ
74,5% tous bacs confondus

Sources des données

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- **La rubrique Activités et centres d'intérêt**
une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives
- **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- **Des informations sur votre parcours spécifique**
 - parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
 - participation aux cordées de la réussite
 - certification des compétences numériques (Pix)

Attention

Attestation de passation du questionnaire d'auto-évaluation pour les licences en Droit, en Sciences, IFSI (soins infirmiers).

2 types de formation

Les formations sélectives :

Pas de Sectorisation

- BTS,
- BUT,
- CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) pour les bacs techno = ECT (STMG) et TSI (STI2D et STL),
- Ecoles d'ingénieur et de commerce,
- Diplômes d'Etat du secteur paramédical,
- Diplômes d'Etat du travail social,
- Formations artistiques,
- Ecoles vétérinaires, Sciences po (IEP)...

L'admission dans ces formations se fait sur dossier et/ou par concours ou entretien.

Ces formations peuvent refuser des candidats.

Les formations non-sélectives :

Sectorisation

- Licences (certaines licences peuvent être sélectives),
- Licences Option Accès Santé (L-AS),
- Parcours Accès Spécifique Santé (PASS). Les dossiers des candidats sont examinés.

**Ces formations peuvent placer des candidats sur liste
d'attente.**

Sectorisation géographique

- **Uniquement pour les Licences ou PASS**
- Secteur géographique : **domicile du ou des représentants légaux =** (parents séparés : les 2 adresses sont prises en compte)
- Taux maximum de candidats hors secteur fixé par le recteur.
- A la saisie d'un vœu, le candidat est averti de sa situation (appartenant au secteur de recrutement ou hors secteur)
- Cas particulier : pour les candidats qui souhaitent suivre une licence non dispensée dans leur académie de référence, ils sont considérés comme résidant de l'académie visée (par exemple licences sélectives).
- Changement d'adresse jusqu'au 15/05 en cas de déménagement pour la rentrée via la rubrique « contact ».

Du 15 janvier
au 13 mars
inclus

Pour élargir les possibilités, les lycéens peuvent faire des vœux multiples pour certaines formations :

> **Vœu simple** = **1 formation** dans **1 établissement**

> **Vœu multiple** = **1 formation** dans **plusieurs établissements**

(formations = vœux et établissements = sous vœux) : **1 vœu multiple =**

regroupement de plusieurs formations similaires

1 vœu multiple **compte pour 1 seul** vœu parmi les 10 possibles

Les lycéens peuvent faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité** à l'échelle nationale
 - > **Les DN MADE** regroupés par **mention** à l'échelle nationale
 - > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
 - > **Les classes prépas** (CPGE) regroupées **par voie** à l'échelle nationale
(spécificité de l'internat)
 - > **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État** à l'échelle nationale
 - > **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention** à l'échelle nationale
-

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- > **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière

- > **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun
- > **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) **et**
Sciences Po / IEP Paris / Bordeaux / Fontainebleau / Grenoble Concours indépendants)
- > **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Exemple de saisie de vœux

Exemple de saisie de vœux : Justine :

BUT Techniques de commercialisation :

- Villeurbanne
- Saint Etienne
- Le Creusot

= 1 vœu multiple et 3 sous-vœux

CPGE (ETC) économique et commerciale **voie Technologique :**

- Lycée Condorcet à Saint Priest : sans internat
- Lycée La Martinière Duchère à Lyon (9^{ème}) : sans internat **ET** avec internat
- Lycée Le Castel à Dijon: sans internat **ET** avec internat

= 1 vœu multiple et 3 sous-vœux

BTS Management commercial opérationnel :

- Lycée Joseph-Marie Carriat à Bourg en Bresse
- Lycée Henri Vincenot à Louhans

= 1 vœu multiple et 2 sous-vœux

BUT Carrières juridiques :

- Lyon
- Grenoble

= 1 vœu multiple et 2 sous-vœux

Licence Droit Bourg en Bresse = 1 vœu unique

Licence Droit Université Lyon 3 = 1 vœu unique

*A noter : rassurez-vous,
dans votre dossier
Parcoursup, un compteur
de vœux permet de suivre
les vœux multiples et sous-
vœux formulés.*

Au total, Justine a fait
**6 vœux avec
10 sous-vœux**

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur

parcoursup.gouv.fr

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :**

- > rubrique « préférence et autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

**Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025
(23h59 - heure de Paris) ne sera pas examiné par la formation**



Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

La phase d'admission principale : 2 juin au 10 juillet 2025

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2025**
- > **Is reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.**

En l'absence de réponse, la proposition est retirée.

- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues.

Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.

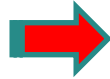
Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2025)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : du 13 au 20 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens généraux et technologiques de se concentrer sur leurs épreuves.

du 24 au 27 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat professionnel, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens professionnels de se concentrer sur leurs épreuves.

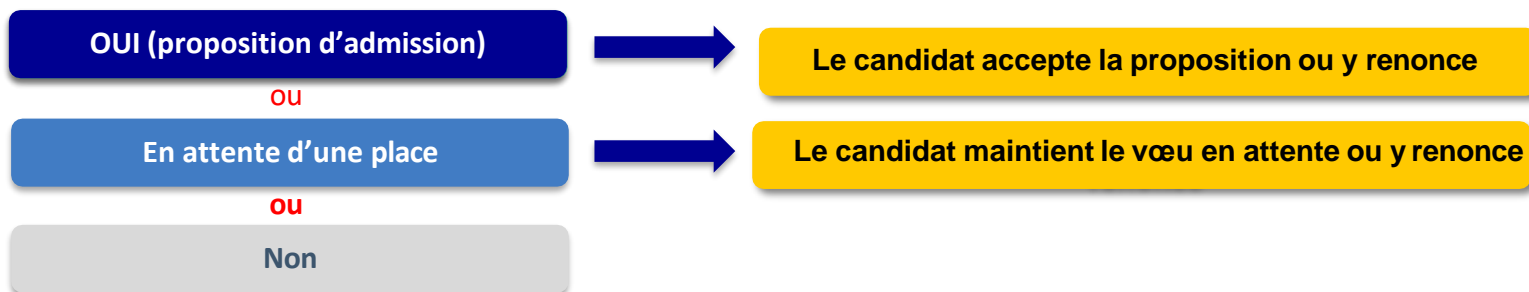


**Entre le vendredi 6 juin et
le mardi 10 juin**
Classez vos vœux en attente

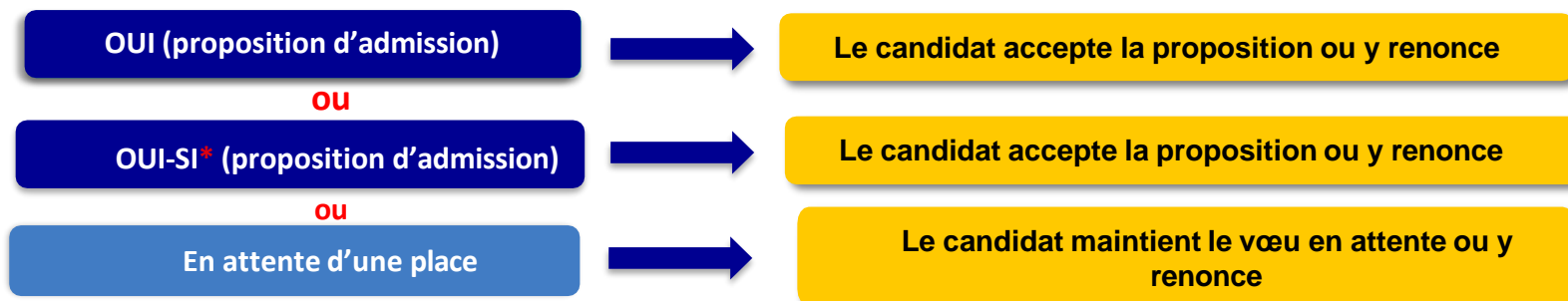
- > Les élèves doivent classer les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver
 - > **Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère** ; pas besoin de faire de stratégie, la bonne question à se poser c'est : si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation ?
- > **Parcoursup vous accompagne tout au long de la phase d'admission avec des outils pratiques**
 - > **Le site d'entraînement de la phase d'admission**
 - > Les quiz, vidéo-tuto, les infographies et la FAQ

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 3 juin 2025** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 11 juin au 11 septembre 2025** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 1er juillet 2025**
les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

Exemples de propositions et réponses

Vœux de Sarah

2 juin: réponses des établissements

BUT Carrières juridiques

IUT A

En attente d'une place

Maintient

IUT B

En attente d'une place

Maintient

Licence de Droit Université A

OUI – SI

Renonce

IFSI – Université Lyon

IFSI A

En attente d'une place

Maintient

IFSI B

OUI

Renonce

CPGE ECT

Lycée A sans internat

OUI

Accepte

Lycée B avec internat

En attente d'une place

Maintient

Lycée C sans internat

NON

BTS Management commercial opérationnel

Lycée A

OUI

Renonce

Lycée B

En attente d'une place

Renonce

Licence AES Lyon2

En attente d'une place

Maintient

Réponses et proposition des établissements :

- « Retenu sous réserve de la signature d'un contrat » : ***la proposition ne devient définitive qu'après la signature du contrat avec un employeur.*** Dès que le futur apprenti est en possession du contrat signé, il faut le présenter au centre de formation qui le saisit sur Parcoursup : la proposition devient alors définitive.
- « Refusé »

L'accompagnement à l'orientation : 2 sites de référence

LE BON REFLEXE : S'INFORMER



Sur [Avenirs.onisep.fr](https://www.avenir.onisep.fr)

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**

En 2025, un **nouvel environnement proposé dans tous les lycées** pour **aider les professeurs** dans l'accompagnement à l'orientation de leurs élèves

L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure

Vous êtes accompagnés, au lycée, via les professionnels de la plateforme, au numéro vert, sur les réseaux sociaux Parcoursup

Sur [Parcoursup](https://www.parcoursup.fr), retrouvez des quiz, vidéos, un site d'entraînement et des conseils à chaque étape

Sur [l'ENT du lycée Carriat](https://www.ent.lycee-carriat.fr) vous pouvez retrouver le Padlet, qui est mis à jour régulièrement par les PsyEN



Sur [Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr) :

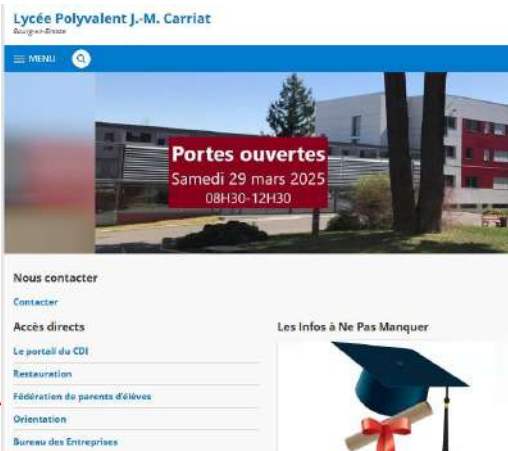
La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **jours portes ouvertes**

>> vous pouvez créer votre compte sur Parcoursup dès la 2^{nde} (193 000 élèves l'ont fait en 2024)

> **Les interlocuteurs au Lycée et au CIO** : le professeur principal de votre enfant ; les psy EN EDO au lycée et au CIO

> **ATELIERS PARCOURSUP LE VENDREDI APRES MIDI** organisés par les psy EN AU CDI sur inscription

> **Les informations sur l'EN du lycée** : PADLET qui permet de regrouper les informations essentielles classées par RUBRIQUES



Des services pour vous informer et répondre à vos questions tout au long de la procédure

> Les guides



> Le numéro vert : 0 800 400 070

(numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr))

> La messagerie contact depuis le dossier candidat

> Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

- Chaîne Youtube Parcoursupinfo

> Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac. *Pensez à bien activer les notifications pour recevoir toutes les informations*

VIE ETUDIANTE

(Frais d'inscription, bourses,
logement, aides diverses...)

Dossier Social Etudiant (DSE) :

Du 01/03 au 31/04

- **Bourse et Logement = 1 seul dossier**
- Constitution du dossier sur :
messervices.etudiant.gouv.fr
- Avis fiscal de 2024
Simulateur de bourses

Mes interlocuteurs :

- Rubrique contact sur le site Mes services étudiant
- CROUS (<https://www.crous-lyon.fr/contacts/>)
- Assistante sociale du lycée

J'AI UNE QUESTION SUR LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

- **Sur place à Lyon du lundi au vendredi** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le vendredi après-midi) au 25 rue Camille Roy, 69007 Lyon. Il est recommandé de se rendre sur place pour tout problème de saisie de dossier social étudiants.
- **Envoyer un message via messervices.etudiant.gouv.fr** : les réponses sont gérées par votre gestionnaire de dossier (délai maximum de 7 jours pour obtenir une réponse)
📧 [accéder à ma messagerie](#)
- **Prendre un rendez-vous téléphonique avec le service des bourses**
- La plateforme nationale au **09 72 59 65 69** (du lundi au vendredi de 11h à 17h) ; un temps d'attente est à prévoir.

<https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr>

Vos enfants et/ou vous-même pouvez rencontrer
Mmes DELOLME et MARTIN,
Psychologues Education Nationale

- **Au lycée** : lundi et jeudi journée, mardi et
vendredi après-midi une semaine sur 2

Prise de rendez-vous auprès de MME CAGNE

- **Au CIO (34 rue général Delestraint à Bourg)** :
prise de rendez-vous par téléphone au

04 74 21 34 08

Merci de votre attention

Lundi 2 juin 2025 > jeudi 10 juillet 2025 Je reçois les réponses des formations et je décide

**Lundi 2 juin : début de la phase principale :
c'est le moment de faire vos choix**

- **Consultez dans votre dossier**, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées
- **Faites votre choix** : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue

**Entre le vendredi 6 juin et
le mardi 10 juin**

Classez vos vœux en attente

**Mercredi 11 juin – début de la phase
complémentaire**

Vous pouvez formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** pour des formations ayant encore des places à proposer

Vendredi 4 juillet - Résultats du Bac



Après les résultats du bac, je peux aller m'inscrire dans l'établissement que j'ai choisi

A partir du mercredi 1^{er} juillet 2025

Début de l'**Accompagnement personnalisé** des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)

Jeudi 10 juillet 2025 - fin de la phase principale

La phase complémentaire se poursuit jusqu'au 11 sept.

L'accompagnement en CAES se poursuit pour ceux qui ont sollicité cet accompagnement

La demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

Choisir sa formation

LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES 2024

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac.
D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

